

# AMAP « les Paniers de Nizerel » livraison NIZEREL

Contrat d'engagement du 3 novembre 2017 au 27 avril 2018

## ADHÉRENT

Nom : Prénom :  
 Adresse :  
 Code postal : Ville :  
 Tél (domicile) Portable :  
 email :

## PRODUCTEUR

Jean Pierre Talmot  
 Saint Oyen 71260 MONTBELLET  
 myriamguichon@hotmail.fr  
 n° siret : 403 157 431 00012



- Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

- L'adhérent s'engage à venir chercher son panier ou à le faire récupérer par une personne de son choix en respectant les horaires de livraison. Tout panier oublié est un panier perdu ! »

## CONDITIONS DE PAIEMENT

Options de règlement	Sommes acquittées : le chèque est encaissé le 10 de chaque mois
Échelonnement (..... échéances)	Montant : .....
Montant total à régler : .....	Montant : .....
	Montant : .....
Règlement à l'ordre de :	Montant : .....
<b>Jean-Pierre Talmot</b>	Montant : .....
	Montant : .....

Réalisé en deux exemplaires à ..... le .... / ..... / 2017  
 Signature de l'adhérent : Signature du producteur :

# BON DE COMMANDE « POMMES et JUS » NIZEREL

**A noter : Pas de poires cette année suite à la grêle qui a dévasté les vergers de poiriers. Le jus de poire (seul usage après la grêle) se fera par commandes ultérieures.**

	Pommes : 2,50 € le kilo	Jus : 3 € le litre
Livraisons les vendredis :	Mélange : Reine des Reinettes, Canada, Gala, Jonagold... suivant le stock et les mois. Nombre de kilos	Jus de pomme Nombre de bouteilles d'un litre
10 novembre		
1 <sup>er</sup> décembre		
22 décembre		
12 janvier		
2 février		
2 mars		
23 mars		
6 avril		
27 avril		
Montant total des fruits : .....	x 2,50 €	Montant total des jus : ..... x 3 €
= .....	€	= .....
Montant total à régler : .....		€